Débat sur l'avenir de la redevance

À l'issue de la présentation de son budget à l'Assemblée nationale, Catherine Tasca a indiqué qu'elle comptait prendre part ?sans tabou? au débat sur l'avenir de la redevance, ajoutant que l'hypothèse d'une taxation des jeux, des nouvelles fréquences et d'une deuxième coupure de publicité dans les films, proposée par Michel Françaix, constituait " une piste qui mérite examen ". En réponse à Jean-Marie Le Guen, qui fustigeait le manque de transparence autour du coût de la perception de la taxe, Mme Tasca a noté que cette « rétention d'information n'était acceptable par personne et profitable à personne ».Comme prévu, la ministre de la Communication a donc présenté pour 2001 un budget de l'audiovisuel public de 20,6 milliards de francs, en hausse de 6,1 % par rapport à 2000. Si Catherine Tasca l'a qualifié de " bon budget ", les députés Didier Mathus et Laurent Dominati se sont en revanche inquiétés de la différence de ressources entre secteur public et secteur privé.